

## À lire ...

- + Invitation aux citoyens
- + Avis public
- + Bilan annuel de la qualité de l'eau potable
- + Écocentre mobile
- + Collecte des produits électroniques désuets
- + Appel d'offres tonte de gazon
- + Disposition des bacs
- + Collecte des vêtements usagés
- + Dates à inscrire à votre agenda
- + Service incendie

\*\*\*\*\*

### 2<sup>e</sup> versement de taxes

**14 avril**

\*\*\*\*\*

### Prochaine séance du conseil municipal :

**2 mai 2023**

\*\*\*\*\*

Pour contacter la Ville de Scotstown : 819-560-8433  
ou par courriel : [ville.scotstown@hsfac.ca](mailto:ville.scotstown@hsfac.ca)

## Invitation aux citoyens de Scotstown

Rencontre avec les paroissiens et paroissiennes de Scotstown et Hampden pour le bilan sur la vente de l'église (catholique) Saint-Paul.

Jeudi 13 avril 2023 à 19 h  
à l'Hôtel de Ville

Bienvenue à tous !



\*\*\*\*\*



**Samedi 22 avril 2022, de 9 h à 12 h**  
**À la salle communautaire**  
**de l'Hôtel de Ville de Scotstown**

Invitation à venir rencontrer et discuter avec les bénévoles des comités : Bibliothèque municipale, Comité des Loisirs Hampden-Scotstown, Cœur villageois de Scotstown, Les Gens heureux, Société de développement Scotstown-Hampden, Les Mains agiles, Camp de Scotstown-Hampden, Journal l'Événement, Comité d'embellissement, La Relève du Haut-St-François, la Maison des jeunes de Scotstown et bien d'autres.





## VILLE DE SCOTSTOWN

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) JoB 3Bo

Téléphone: (819) 560-8433 - Télécopieur: (819) 560-8434

Courriel: [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

### AVIS PUBLIC

**Lors de la séance du conseil municipal du 4 avril 2023, les dossiers suivants ont été déposés et adoptés :**

❖ Adoption du règlement 510-23 relatif à la démolition d'immeuble patrimonial  
Le présent règlement a pour objet de régir la démolition d'immeubles conformément au chapitre V.0.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c A-19.1).

❖ Adoption du règlement 511-23 modifiant l'article 24 du règlement 505-22

Des frais seront facturés lorsque les situations suivantes surviennent : un chèque ou ordre de paiement est refusé par l'institution bancaire, pour toutes lettres recommandées ou frais d'huissier ou autres moyens sont engagés pour le recouvrement des sommes dues, la transmission d'avis plus des frais de 10 % de frais d'administration.

Les règlements peuvent être consultés au bureau municipal.

DONNÉ à Scotstown, ce cinquième jour d'avril deux mille vingt-trois.

Monique Polard, Directrice générale

\*\*\*\*\*

## **Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022**

### **Rappel de l'exigence (article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable) :**

« Le responsable d'un système de distribution ou d'un véhicule-citerne desservant plus de 20 personnes et au moins une résidence doit, au plus tard le 31 mars de chaque année, avoir complété un bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année qui précède. Ce bilan doit indiquer le nombre minimal d'échantillons dont le prélèvement est obligatoire en vertu des dispositions du présent règlement, le nombre d'échantillons prélevés pour chaque paramètre, ainsi que le nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité durant cette période. Ce bilan doit préciser pour chaque dépassement de normes observé, le paramètre en cause, le lieu visé, la concentration maximale autorisée, la concentration mesurée, ainsi que, le cas échéant, les mesures prises par le responsable pour corriger la situation.

Ce bilan doit être conservé durant une période minimale de 5 ans par le responsable du système de distribution ou du véhicule-citerne et un exemplaire doit être tenu à la disposition du ministre sur demande. Le responsable doit aussi en fournir copie aux utilisateurs de cette eau, sur demande.

En outre, dans le cas où le système de distribution ou le véhicule-citerne relève d'une municipalité, un exemplaire du bilan doit aussi être affiché au bureau de la municipalité. Dans le cas où la municipalité dispose d'un bulletin d'information ou, le cas échéant, d'un site Internet, elle doit aussi publier dans ce bulletin d'information ou, le cas échéant, mettre en ligne sur ce site Internet, un avis qu'elle a dressé le bilan de qualité de l'eau potable prévu au présent article, en précisant l'endroit où les utilisateurs peuvent se le procurer. »

\*\* Le bilan complet est diffusé sur le site web de la ville.

**- IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT -**

**AFIN DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE GROS REBUTS**

**ÉCOCENTRE MOBILE**  
**SAMEDI 6 MAI 2022 DE 9 H À 14 H**  
**AU GARAGE MUNICIPAL (21, rue Osborne)**

**Service gratuit - Les objets acceptés : bois (bois de construction, planches, meubles en bois, bois traité) et objet de métal à l'exception des électroménagers, il est interdit du vinyle, du papier brique (les branches peuvent être apportées au terrain derrière le terrain de balle)**

**De plus, vous pouvez déposer les items suivants au garage municipal dans les conteneurs appropriés :**

- Peintures usées (dans les contenants d'origine)
- Les huiles usées (dans les contenants d'origine)
- Les styromousses doivent être séparées par les couleurs

**\*\*\*\* Les gens qui désirent se débarrasser de branches ou de résidus verts peuvent aller les porter au terrain à l'arrière du terrain de balle, samedi 6 mai entre 9 h et 14 h. Un représentant du conseil municipal sera sur place.**

**COLLECTE DE PRODUITS  
ÉLECTRONIQUES DÉSUETS**

**SAMEDI 6 MAI 2023**

**DE 9 H À 14 H**



Programme géré par l'ARPE-Québec

En collaboration avec le programme Recycler mes électroniques<sup>md</sup> de l'ARPE-Québec : <https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/>, la Ville de Scotstown organise une collecte spéciale qui aura lieu **samedi 6 mai 2023 de 9 h à 14 h** au garage municipal de Scotstown, au 21, rue Osborne, afin de ramasser les produits électroniques désuets, et ce, gratuitement.

Tous les produits électroniques recueillis, comme les téléviseurs, les écrans, les ordinateurs et plus encore, seront pris en charge par l'ARPE-Québec, puis acheminés chez des entreprises approuvées, conformes aux normes en vigueur au Canada, pour être recyclés de façon sécuritaire, sûre et écologique. Pour la liste complète des produits acceptés, visitez :

<https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler/>

(voir la suite sur la page suivante)

# Quoi recycler?



## Ordinateurs portables

Portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs.



## Ordinateurs de bureau

Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs), terminaux d'ordinateur, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour.



## Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo

Claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, manettes de jeux vidéo, contrôleurs de consoles de jeux vidéo.



## Dispositifs d'affichage

Téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po.



## Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques

Téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques.



## Appareils cellulaires et téléavertisseurs

Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs.



## Imprimantes de bureau, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau

Appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives.



## Systèmes audio/vidéo portables/personnels

Radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs, lecteurs/enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, haut-parleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeux vidéo, systèmes de localisation (GPS).



## Systèmes audio/vidéo non portables

Appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, consoles de jeux vidéo.



## Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules

Composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés.



## Ensembles de cinéma maison

Équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres.

**Consultez la liste complète des produits acceptés sur notre site Web.**

## Ce que nous faisons

Assurer notre avenir passe par le recyclage des produits électroniques en fin de vie utile. Voilà pourquoi l'ARPE, un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie, veille à ce que plus de 15 millions d'appareils évitent les sites d'enfouissement au pays chaque année.

### DE PLUS, NOUS NOUS ASSURONS :

- que les produits électroniques désuets ne sont pas exportés illégalement ou manipulés par des recycleurs négligents;
- que de précieuses ressources soient récupérées et recyclées, puis réinsérées dans la chaîne de fabrication.



Trouvez le point de dépôt officiel près de chez vous :

[recyclerMESelectroniques.ca/qc](http://recyclerMESelectroniques.ca/qc)

# APPEL D'OFFRES TONTE DE GAZON SAISON 2023

## Terrain de Hôtel de Ville de Scotstown

La Ville de Scotstown demande des soumissions pour la tonte du gazon pendant la saison estivale 2023 à l'Hôtel de Ville (partie avant et partie arrière au complet).

### DURÉE DE CHACUN DES CONTRATS

La durée de chaque contrat sera du 15 mai 2023 au 14 octobre 2023. Ces dates peuvent cependant varier selon la température.

### ENVERGURE DES TRAVAUX

L'entrepreneur devra faire l'entretien constant des surfaces gazonnées dans les limites de la municipalité, soit :

Le râtelage au printemps au besoin

Ramasser les rebuts avant la tonte du gazon

Tondre le gazon avant qu'il n'atteigne 4 pouces

Fauchage par coupe-herbe de l'entourage des bâtiments, arbres et plates-bandes, clôtures, mobilier urbain (incluant les poubelles) et tous autres aménagements (exemple : poteau électrique, etc.)

### MODE D'INTERVENTION

La tonte devra s'effectuer du lundi au samedi entre 8 h et 19 h. En dehors de ces heures, à l'occasion, sur approbation du gestionnaire responsable seulement, il sera possible d'effectuer la tonte selon une entente verbale.

**ENDROIT CONCERNÉ** : Hôtel de Ville : terrain avant et arrière.

### L'EXAMEN DES DOCUMENTS ET DES LIEUX

Avant de préparer sa soumission, le soumissionnaire doit examiner attentivement le document d'appel d'offres et il est de sa responsabilité de se renseigner sur l'objet et les exigences précises du contrat.

Un examen préalable des lieux est nécessaire.

Par le fait de déposer une soumission, le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance de tous les documents.

Il reconnaît également avoir procédé, à sa satisfaction, à l'examen des lieux.

Le contrat est de nature contractuelle.

### EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- 18 ans et plus;
- personne responsable ;
- être autonome ;
- avoir et fournir tous les équipements, outils requis ;
- porter les vêtements et accessoires requis (dossard, bottes de travail, lunettes de sécurité).
- fournir le carburant, l'huile et le fil pour les équipements.

\*\*Note : La personne qui obtiendra le contrat peut faire faire les travaux par une autre personne âgée de 14 et plus tout en conservant la pleine responsabilité envers cette personne et des travaux.

### DÉPÔT DES SOUMISSIONS ET RÉFÉRENCES

La soumission doit être remise dans une enveloppe spécifique cachetée avec l'inscription dessus : Tonte de pelouse – Hôtel de Ville – 2023

\*\* Suite à la page suivante

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes avec la soumission :

- . Son nom;
- . Son adresse;
- . Numéro de téléphone;
- . Adresse courriel.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur soumission au bureau municipal au plus tard 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0 le 25 avril 2023 à 13 h.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil municipal, le 25 avril 2022 à 13 h 05.

Des références peuvent être exigées.

## PAIEMENT

Le paiement du contrat se fera en quatre versements égaux de 25%. Le premier versement le 30 juin 2023, le deuxième le 31 juillet 2023, le troisième le 31 août 2023 et le dernier, le 30 septembre 2023.

Une fois le contrat accordé, le soumissionnaire devra fournir un spécimen chèque pour recevoir le paiement par dépôt direct.

Tous manquements ou travaux non exécutés dans le délai exigé, peut entraîner la fin du ou des contrats après un (1) avertissement écrit.

La Ville de Scotstown n'est responsable d'aucun équipement, de fournitures ou de l'entretien des équipements utilisés.

La Ville de Scotstown ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

## Collectes des matières résiduelles Disposition des bacs

Les bacs sont de plus en plus collectés avec un camion à bras robotisé. Ce type de collecte est plus efficace, plus économique et plus propre, puisqu'elle ne requiert pas d'éboueur à l'arrière du camion pour prendre les multiples sacs.

**Il est toutefois important de bien positionner votre bac en bordure de rue,** afin que le bras robotisé puisse bien prendre et vider votre bac. Voici une image qui montre comment faire.



Le chauffeur ne descend pas du camion pour placer votre bac dans la bonne position. Le camion ne passera pas 2 fois sur le même circuit.

Après la collecte, les bacs doivent être rangés dans la cour. Ceux-ci ne peuvent être laissés en permanence en bordure de rue.

Samedi 6 mai 2023

## COLLECTE DES VÊTEMENTS USAGÉS L'ESTRIE MET SES CULOTTES

À l'Hôtel de Ville (à l'arrière de l'Hôtel de Ville, par la porte donnant accès au sous-sol)

Samedi 6 mai, de 9 h à 15 h

On récupère quoi au juste?

- . Vêtements
- . Accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, etc.)
- . Souliers et bottes



**RÉCUPEX**   **LE GUIDE DU DONATEUR**

**LES MATIÈRES ACCEPTÉES**  **LES MATIÈRES REFUSÉES** 

**LES MATIÈRES ACCEPTÉES**

-  Vêtements
-  Chaussures
-  Accessoires (chapeaux, sacs, bijoux)
-  Articles de sport
-  Literie
-  Rideaux et nappes
-  Tissus (fourrure, cuir, suède, etc.)

**LES MATIÈRES REFUSÉES**

-  Vêtements souillés et déchirés
-  Chaussures souillées et trouées
-  Petites retailles de tissus
-  Meubles et électroménagers
-  Matelas
-  Grand tapis (revêtement de plancher)
-  Couettes, oreillers, coussins souillés

 **En sac, c'est mieux qu'en vrac!** \*Vos sacs de plastique sont recyclés



### RAPPEL - Chiens en liberté et enregistrement

Un petit rappel de courtoisie : Les chiens doivent en tout temps rester sur la propriété de son propriétaire ou être tenus en laisse lorsqu'il accompagne une personne. Ils ne peuvent circuler librement. Éviter un avis d'infraction.

### **Règlement 465-18 - Article 113      Animal errant**

Toute personne qui trouve un animal errant doit le signaler immédiatement à un responsable de l'application du présent règlement et, sur demande, le lui remettre sans délai.

### **IMPORTANT**

## **Règlement 500-22 - RÈGLEMENT SUR LES FEUX À CIEL OUVERT**

Du 1<sup>er</sup> avril au 15 décembre, nul ne peut allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sur le territoire de la ville sans avoir au préalable un permis du responsable du Service de prévention des incendies ou de l'émission des permis de brûlage. Le permis est gratuit et obligatoire.

Vous devez communiquer avec René Charron, directeur incendie : 819-657-1055.

## Dates à inscrire à votre agenda :

### Atelier de tricot

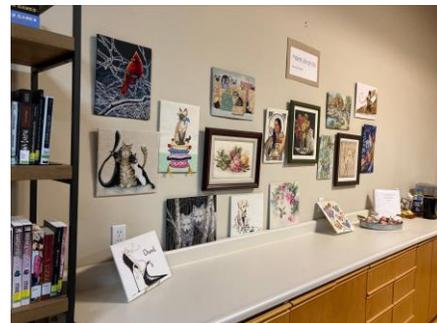
Tous les derniers vendredis du mois jusqu'en mai inclus.  
Lieu : Grande salle de l'Hôtel de Ville de Scotstown, 2<sup>e</sup> étage  
De 13h30 à 15h30



### Expositions à la Bibliothèque municipale

- ❖ Jusqu'au 6 mai 2023 – Exposition de point de croix

Depuis près de 40 ans, Mme Martine Savard a une passion pour le point de croix. Attirée depuis sa tendre jeunesse vers les travaux manuels, elle a commencé par faire de la couture, du macramé, du point de diamant et de fil en aiguille, du point de croix. Elle expose une petite partie de ses œuvres pour en charmer nos yeux.



- ❖ Du 9 mai au 9 juillet 2023 - Maquettes de bateaux

M. Patrick Willard a toujours aimé les voiliers. Depuis plusieurs années, cette passion des vaisseaux l'a amené à reproduire des maquettes de bateaux déjà existants. Ses premières reproductions sont des répliques de bateaux des années 1500-1700. On y retrouve les navires de Christophe Colomb et même quelques bateaux embouteillés.

Venez voir ces géants en miniature !



## Service incendie de la Ville de Scotstown

Vous aimeriez relever de nouveaux défis et être au cœur de l'action pour la protection des citoyens ?

**T'es en feu et tu veux sortir de ta zone de confort afin de :**

- ✓ relever de nouveaux **défis** ;
- ✓ **faire la différence** lors de situations hors de l'ordinaire ;
- ✓ **t'impliquer** dans TA municipalité !



**Et bien à Scotstown, on a un bunker qui attend juste toi pour aller au feu !**

Le Service incendie de Scotstown est à la recherche de nouveaux candidats pour compléter son équipe de pompiers volontaires.

Cela implique de participer à des entraînements, suivre une formation, être présent lors des interventions, etc. Rémunération et formations payées.



**Profite de l'opportunité d'être pompier à temps partiel et envoie ton CV à : René Charron, directeur incendie : [incendie.scotstown@hsfqc.ca](mailto:incendie.scotstown@hsfqc.ca)**

Le service d'animation estivale est en préparation pour l'année 2023.

Nous offrons des emplois pour les étudiants pendant la période des congés scolaires.

N'attend pas et envoi ton CV.

# EMPLOIS D'ÉTÉ

## CAMP DE JOUR

**SCOTSTOWN ET HAMPDEN SONT À LA RECHERCHE D'UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR LE CAMP D'ÉTÉ!**

Cet été tu as envie de faire passer un **été de rêve** aux 5 à 12 ans tout en t'amusant!

Tu aimes **bouger** et **créer** des liens avec les autres. On te propose de le faire avec nous, on est flexible, compétitif et conciliant.

Tu as de l'expérience ou une formation axée avec les **enfants**, c'est un plus, mais ce n'est pas obligé, on va t'offrir une **formation rémunérée** avant le début du camp.

**ON T'ATTEND!  
FAIS VITE!**



Envoie ton CV à :  
[ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)





## **Conseil municipal des jeunes de Scotstown**

**Invitation aux jeunes de Scotstown âgés de 7 à 18 ans**

**Les membres du conseil municipal  
invitent les jeunes à venir les rencontrer**

**2 mai 2023 à 19 h à l'Hôtel de Ville.**

Cette rencontre s'inscrit dans un projet pour la mise en place d'un « **Conseil municipal des jeunes de Scotstown** » pour que les jeunes de 7 à 18 ans viennent discuter et faire part des projets qui les intéressent ou qu'ils souhaiteraient avoir dans notre municipalité.

Les parents sont invités à accompagner les jeunes.

**Passé à l'action et viens faire part de tes idées.  
Ensemble nous pourrons trouver des solutions.**

A graphic with a teal background and a red bottom section. At the top, the text 'NOS JEUNES ONT LA PAROLE!' is written in large, bold, red letters. Below it, 'Conseil Municipal des Jeunes' is written in white. There are three speech bubbles: one with a lightbulb icon and the text 'Participe à la vie de Scotstown en proposant tes idées sur les projets qui t'intéressent', one with the text 'Le mardi 2 Mai à 19 H à l'Hôtel de Ville de Scotstown', and one with the text 'Tu as entre 7 et 18 ans?'. At the bottom, there is an illustration of four diverse young people (two girls and two boys) standing together. A small speech bubble with a lightbulb icon and the text 'Passe à l'action!' is also present.

**NOS JEUNES ONT LA PAROLE!**

**Conseil Municipal des Jeunes**

Participe à la vie de Scotstown en proposant tes idées sur les projets qui t'intéressent

Le mardi 2 Mai à 19 H à l'Hôtel de Ville de Scotstown

Tu as entre 7 et 18 ans ?

Passe à l'action!